



Informations

Permis

Voiture B

ENPC
Edition Nationale
du Permis en Couleur

EDISER
EDITION SECURITE MOUTIERE

Votre auto-école vous informe sur le permis.
Quelles formations ? A quel âge ? Pour quels coûts ? Quels programmes de formation ?
Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

Votre contact **MAZAUD Laëticia**

Téléphone **06 12 45 90 37**

E-mail : **auto.ecole.formulain@outlook.fr**



HORAIRES D'OUVERTURE

SARL AUTO MOTO ECOLE FORMUL'AIN
494 grande rue l'agora 01340 Attignat
Tél : 06 12 45 90 37
RCS Bourg-en-Bresse 824721013-APE8853Z
Agrée : E2400100060

Lundi	8h00	19h00
Mardi	8h00	19h00
Mercredi	8h00	19h00
Jeudi	8h00	19h00
Vendredi	8h00	19h00
Samedi	8h00	19h00

PLUSIEURS PLIÈRES POSSIBLES

	Apprentissage Anticipé de la Conduite AAC	Conduite supervisée	B traditionnel boîte manuelle	B 78 : boîte automatique
À partir de :	15 ans	18 ans	18 ans	18 ans
Formation pratique minimum	20 heures	20 heures	20 heures	13 heures
Durée du permis probatoire	2 ans	3 ans	3 ans	3 ans

AAC

- Un rendez-vous préalable
- Minimum 1 an et 3000 km de conduite accompagnée
- Au moins 2 rendez-vous pédagogiques

Conduite supervisée

- Un rendez-vous préalable

LA FORMATION THÉORIQUE

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Les cours sont dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

L'entraînement ou code peut être suivi dans les locaux de l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant ou via Internet.

La formation théorique porte sur :

- Les dispositions légales en matière de circulation routière.
- Le conducteur : les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite, l'influence de la fatigue sur la conduite, la pression sociale (publicité, travail ...) et la pression des pairs, etc.
- La route : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée, etc.
- Les autres usagers de la route : la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers, les usagers vulnérables, les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs, etc.
- La réglementation générale : le transport d'un chargement et de personnes, la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule, etc.
- Les gestes de premiers secours.
- Les précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule.
- Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité.
- Les équipements de sécurité des véhicules.
- Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

LA FORMATION PRATIQUE

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Les 4 compétences et les compétences associées ci-dessous sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation. Elles sont traitées en abordant les points suivants : le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'environnement et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail..., l'auto-évaluation.

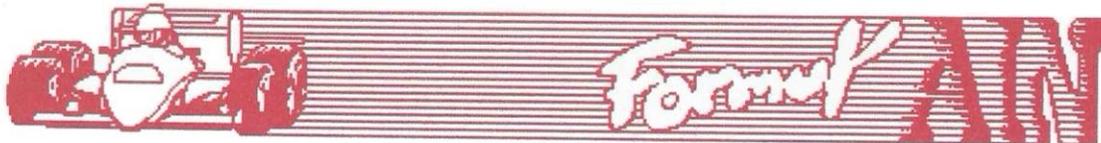
<ul style="list-style-type: none">• Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.• Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.• Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.• Démarrer et s'arrêter.• Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.• Utiliser la boîte de vitesses.• Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.• Regarder autour de soi et avertir.• Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.
<ul style="list-style-type: none">• Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	<ul style="list-style-type: none">• Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.• Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.• Adapter l'allure aux situations.• Tourner à droite et à gauche en agglomération.• Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.• Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.• S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.
<ul style="list-style-type: none">• Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	<ul style="list-style-type: none">• Évaluer et maintenir les distances de sécurité.• Croiser, dépasser, être dépassé.• Passer des virages et conduire en déclivité.• Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.• S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.• Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.• Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.• Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.• Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, ...
<ul style="list-style-type: none">• Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	<ul style="list-style-type: none">• Suivre un itinéraire de manière autonome.• Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.• Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.• Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.• Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).• Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.• Pratiquer l'écoconduite.

LES EPREUVES DU PERMIS

EPREUVES DU PERMIS	
Épreuve théorique générale : le code*	<ul style="list-style-type: none">• 40 questions dont 4 en vidéo : 35 bonnes réponses pour obtenir le code• Valable 5 ans ou 5 épreuves
Épreuve pratique	<ul style="list-style-type: none">• 32 minutes.• Conduite en agglomération et sur route et/ou autoroute.• Un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière.• Une question de vérification à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, une question en lien avec la sécurité routière et une question de premiers secours.

Les permis de conduire de la catégorie B ont une durée de validité de 15 ans.

* Vous n'avez pas à repasser le code si vous êtes titulaire d'un autre permis depuis moins de 5 ans



01 340 ATTIGNAT Tél : 04.74.25.92.18. Site: www.formulain.fr
 Prise de rendez-vous: 06.12.45.90.37. Mail: auto.ecole.formulain@outlook.fr

TARIFS AUTO-ECOLE PERMIS B, A.A.C. et BOITE AUTOMATIQUE

- Frais de dossier/enregistrement	70,00 €
- Présentation examen La Poste.....	30,00 €
- Forfait code (illimité durant une période de 6 mois + accès internet + livre code).....	110,00 €
- Fourniture pédagogique.....	140,00 €
- Gestion de l'élève (ANTS, LA POSTE, Rendez-Vous Permis de Conduire, AGX).....	100,00 €
- Heure d'évaluation	48,00 €
- Heure de conduite (20 heures obligatoires).....	48,00 €
- Accompagnement examen pratique.....	48,00 €
- Module vérification.....	90,00 €
- Rendez-vous pédagogique théorique AAC.....	100,00 €
- Rendez-vous pédagogique Conduite supervisée	96,00 €

Mode de règlement formation initiale: 399 euros x 4 = 1596 €

- 1^{er} règlement : à l'inscription
- 2^{eme} règlement : 1h de conduite
- 3^{eme} règlement : 8h de conduite
- 4^{eme} règlement : 15h de conduite

Après formation initiale traditionnelle: Règlement à chaque heure de conduite 48 €.

Après formation initiale AAC:
 Règlement à chaque heure de conduite: 48 €.

1^{er} RVP préalable 96 €.

2^{ème} et 3^{ème} RVP (RVP pratique + 1/2 théorique) 146 €.

Heures sup après 2^{ème} RVP: solde avant examen: 48 €.

Heure de conduite boite automatique..... 48,00 €

Formation 7 heures pour passage du code 78 (boite automatique) au permis B : 340 €

Pour ceux qui le souhaiteraient, formule du "PERMIS DE CONDUIRE A UN EURO PAR JOUR"

⌚ HORAIRES DE CODE ET D'OUVERTURE DU BUREAU:

Lundi, mercredi, vendredi	18h-19h
Jeudi	14h-15h
Samedi	10h-11h/11h – 12h

⌚ HORAIRES DES COURS DE CONDUITE:

Lundi au samedi de 8 H à 19 H avec prise et retour à domicile ou au lycée.

APPORTER POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER:

- envoyer un mail à auto.ecole.formulain@outlook.fr (ce qui me permettra d'avoir votre adresse mail utilisable dans le cadre du permis de conduire) avec :**
 - vos noms et prénoms,
 - vos date et lieu de naissance,
 - votre numéro de portable et votre numéro de fixe,
 - votre adresse postale,
 - et en précisant si vous êtes porteur de lunettes ou lentilles,
 - et en précisant si vous êtes titulaire d'un permis de conduire, permis AM (BSR) par exemple (copie à fournir)
 - vous y indiquerez également les noms et prénoms des accompagnateurs pour les inscriptions en conduite accompagnée.
- une photo numérique d'identité et 3 photos normale (qui se trouvent avec généralement)**
- une photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité**
- une photocopie recto-verso de la carte d'identité de votre représentant légal si vous êtes mineur.**
- de 15 ans à 16 ans : aucun document**
de 16 ans à 17 ans : photocopie attestation de recensement
de 17 ans à 25 ans : une photocopie du certificat de participation à la JDC
au delà de 25 ans, aucun document
- un justificatif de domicile de moins de six mois :**
 - facture d'eau, électricité, téléphone, y compris mobile, avis d'imposition ou de non imposition, quittance de loyer non manuscrite.
 - facture nominative ou facture accompagnée d'une attestation de l'hébergeant certifiant que le demandeur habite chez lui depuis plus de trois mois et copie d'une pièce d'identité de l'hébergeant.
- la copie recto-verso du permis de conduire pour ceux qui en sont titulaire (AM)**
- signature du mandat par l'élève ou son représentant pour les élèves mineurs**

Tous les documents doivent être fournis au format A4, un document par face.

Accord(s) assurance(s) pour les A.A.C.

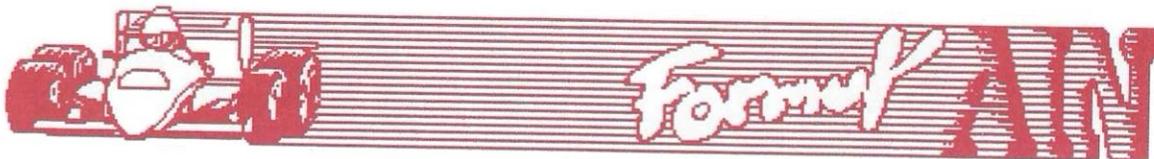
Lors du passage de l'examen pratique, une lettre MAX de 50 grammes de format A5 à votre adresse, pour l'envoi du résultat (achat à la Poste).

Modèle d'attestation d'hébergement à remplir par la personne indiquée sur le justificatif de domicile :

« Je soussigné, (prénom, nom), né(e) le (date de naissance) à (lieu de naissance) déclare sur l'honneur héberger à titre gratuit (monsieur, madame, nom , prénom) né(e) le (date de naissance) à (lieu de naissance), à mon domicile situé (adresse complète identique au justificatif de domicile) depuis le (date de début de l'hébergement gratuit)

Fait à (lieu de la déclaration), le (date)

Signature »



494, Grande rue 01340 ATTIGNAT – Tel : 04.74.25.92.18 – Site internet : www.formul-ain.fr
Mail : auto.ecole.formulain@outlook.fr – Agréé : E 2400100060

MANDAT

Je soussigné(e) candidat au permis de conduire de la catégorie donne par la présente, mandat au représentant de l'école de conduite Formul'ain Attignat pour effectuer toutes les formalités, afin de constituer et enregistrer mon dossier de permis de conduire sur le site de l'ANTS.

A

Le/...../.....

Signature précédée de la mention manuscrite

« bon pour mandat »

Pour les mineurs, signature du responsable légal
précédée du nom et prénom, ainsi que de la
mention manuscrite *« bon pour mandat »*